

**De :** [Boudreault, David \(DGGPREE\)](#)  
**A :** [Grenier, Geneviève](#)  
**Cc :** [Milot, Julie](#); [Perreault, Jonathan](#)  
**Objet :** Réponse à la question DQ27  
**Date :** 6 avril 2020 08:50:02  
**Pièces jointes :** [image001.png](#)  
[image002.png](#)

---

Bonjour madame Grenier,

L'utilisation plus répandue de l'amiante dans les enrobés découle de la Politique d'utilisation accrue et sécuritaire de l'amiante chrysotile au Québec, publiée en 2002.

La Politique, qui avait pour but de stimuler la demande générale de ces produits au Québec et éventuellement, la fabrication de produits d'amiante chrysotile, prévoyait entre autres que le ministère des Transports du Québec (MTQ) :

1. Favorise l'usage d'enrobés contenant de l'amiante chrysotile;
2. Contribue aux études et évaluations des enrobés amiantés (EA).

Concernant le premier point, le MTQ a développé un mélange d'enrobé de type EGA-10 (norme de 1996). En 2002, des travaux en laboratoire et des essais en chantier ont mené au développement d'un nouvel enrobé à matrice de pierre (SMA 10) comportant l'ajout de fibres d'amiante. Ainsi, plus de un million de tonnes d'EA ont été posées sur le réseau du MTQ sur 15 ans (environ).

Relativement au deuxième point, le MTQ a réalisé des études de suivi du comportement des EA sur une période de 8 à 12 ans ainsi que des études de suivi de la qualité de l'air lors du planage (2005, 2008 et 2010). Par ailleurs, le MTQ assure la traçabilité des EA au Système de gestion des chaussées (GCH 6011).

En 2011, le MTQ a mis fin à l'utilisation des EA et a retiré les mélanges additionnés de fibres d'amiante de ses normes afin de respecter les principes de développement durable.

En espérant le tout conforme à votre demande.

### **David Boudreault**

Directeur général par intérim |M.Sc.Géogr.

**Direction générale de la gestion des projets routiers et de l'encadrement en exploitation**

### **Ministère des Transports**

800, Place d'Youville, 9e étage

Québec (Québec) G1R 3P4

Téléphone: (418) 643-0800 poste 24367

[www.transports.gouv.qc.ca](http://www.transports.gouv.qc.ca)